LES **DÉTERMINANTS DE SANTÉ** ABORDÉS DANS LA **PLANIFICATION RÉGIONALE**

	Sdrif	SRHH	PDUIF	PPA	SRCE	SRCAE	Sdage	PGRI	PRAD
Mieux habiter									
Produire des logements adaptés aux différents publics	●	●							
Développer l'offre d'hébergement	●	●							
Réduire les inégalités sociales et territoriales	●	●							
Lutter contre la précarité énergétique		●							
Lutter contre l'habitat indigne		●							
Favoriser la rénovation énergétique des bâtiments		●				●			
Maintenir la biodiversité et les espaces verts									
Préserver la trame verte et bleue	●				●	●			
Protéger et restaurer les milieux aquatiques et humides	●				●		●		
Créer des espaces verts notamment dans les zones carencées	●								
Limiter l'exposition des populations aux risques et nuisances									
Développer les transports collectifs et les modes actifs	●		●			●			
Améliorer la qualité des infrastructures routières	●		●						
Maintenir et développer le fret fluvial ferroviaire	●		●	●		●			
Pacifier la voirie pour redonner la priorité aux modes actifs	●		●						
Veiller à maîtriser les impacts de l'insertion des infrastructures	●		●						
Éviter d'implanter les constructions accueillant les populations les plus sensibles à proximité des grandes infrastructures	●								
Prévenir les risques d'inondation							●	●	
Maîtriser le risque de pollution découlant des inondations							●	●	
Maîtriser les effets des modes de production agricole sur l'énergie, le climat et l'air				●		●			
Améliorer la qualité de l'air									
Encadrer le stationnement des véhicules motorisés			●						
Développer/améliorer le réseau des transports collectifs et les modes actifs	●		●	●		●			
Développer les alternatives au fret routier	●		●	●		●			
Réduire les coupures urbaines	●		●	●		●			
Encourager la sobriété énergétique dans les bâtiments				●		●			
Améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments						●			
Limiter l'impact du trafic aérien sur l'air et le climat				●		●			
Ramener les concentrations d'oxyde d'azote et de particules en dessous des valeurs limites de qualité de l'air				●					
Encourager l'activité physique									
Favoriser l'usage des modes actifs	●		●	●					
Pérenniser la vocation des espaces verts publics et des espaces de loisirs existants ; améliorer leur accessibilité	●								
Créer des espaces verts dans les zones carencées	●								
Créer les espaces verts d'intérêt régional, aménager les bases de plein air et de loisirs	●								
Garantir une alimentation saine									
Protéger les espaces agricoles et leur fonctionnalité	●								●
Structurer les filières agricoles et agro-industrielles franciliennes									●
Développer les circuits courts et les filières agricoles et alimentaires de proximité						●			●
Température									
Préserver les espaces naturels, forestiers et en eau	●				●	●			
Accroître la résilience du territoire francilien aux effets du changement climatique						●			
Assurer l'accès aux soins									
Implanter les nouveaux équipements et services prioritairement sur sites bien desservis	●								
Maintenir et assurer la qualité des services et équipements de proximité dans les bourgs, villages et hameaux	●								
Dans les agglomérations des pôles de centralité, implanter en priorité les équipements et les services de rayonnement intercommunal	●								

© L'INSTITUT PARIS REGION 2021
Source : L'Institut Paris Region

L'INSTITUT PARIS REGION